

Séance du 1<sup>er</sup> juin 2017

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 26 mai 2017, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.*

-oOo-

**PRESENTS** : M. Etchegaray, maire-président, Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Soroste, Mme Lauqué, MM. Neys, Ugalde, Lacassagne, Mmes Duhart, Castel, Martin-Dolhagaray, M. Aguerre, Adjoint ; M. Esmieu, Mme Langlois, MM. Salducci, Pocq, Arcouet, Lalanne, Salanne, Mmes Brau-Boirie, Meyzenc, M. Escapil-Inchauspé, Mme Taieb, M. Laiguillon, Mme Bensoussan, MM. Boutonnet, Daubisse, Iriart, Mme Wagner conseillers municipaux.

**ONT DONNE POUVOIR** : Mme Juzan à Mme Duhart ; Mme Candillier à M. Arcouet ; Mme Belbaraka à M. Boutonnet ; Mme Destin à M. Laiguillon.

**ABSENTS** : Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas, Artiaga.

**SECRETAIRE** : M. Boutonnet.

M. Neys présente le rapport suivant :

**OBJET : FINANCES** – Exercice 2016 - Budget annexe des parcs de stationnement – Compte administratif.

L'exécution budgétaire 2016 se présente de la manière suivante (s'agissant d'une activité assujettie à la TVA, les montants indiqués ci-dessous sont hors taxes) :

	Crédits votés	Réalisé	Restes à réaliser
Recettes d'investissement *	4 933 000 €	4 557 430,88 €	
Dépenses d'investissement	2 293 000 €	1 553 622,49 €	433 500 €
Solde d'investissement		3 003 808,39 €	- 433 500 €
Recettes d'exploitation	4 040 000 €	4 017 857,53 €	
Dépenses d'exploitation	4 040 000 €	3 334 916,93 €	
Résultat d'exploitation 2016		682 940,60 €	
Résultat antérieur reporté		100 000,00 €	
Résultat d'exploitation cumulé		782 940,60 €	
Résultat net de clôture (investissement + exploitation)		3 786 748,99 €	

\* y compris solde reporté 2015

Les dépenses d'exploitation s'élèvent à 3,3 M€, en baisse de 2 % par rapport à l'exercice précédent. Elles se répartissent de la manière suivante :

- charges à caractère général : 790 K€ (- 4,1 %)
- charges de personnel : 1 076 K€ (+ 1,2 %)
- frais financiers : 208 K€ (- 6,7 %)
- autres charges dont dotations aux amortissements et provisions : 1 260 K€ (- 2 %).

La maîtrise des charges d'exploitation amorcée en 2014 et prolongée sur l'exercice 2015, se poursuit dans la mesure où les dépenses réelles (hors dotations aux amortissements des immobilisations) diminuent de 1,7 %.

Les recettes d'exploitation représentent 4 M€, en hausse de 7,7 % par rapport à 2015. Le produit des droits de stationnement proprement dits s'élève à 3,4 M€ contre 3,1 M€ pour l'exercice précédent en raison de l'effet sur une année pleine de la revalorisation tarifaire intervenue au second semestre 2015. La section de fonctionnement dégage ainsi un résultat excédentaire de 683 K€ contre 326 K€ en 2015.

En section d'investissement, les dépenses d'équipement s'élèvent à 524 K€. Elles correspondent principalement à l'achat de matériel péager pour les parkings Sainte-Claire, Lauga et Montevideo (214 K€), aux opérations d'aménagement des deux derniers parcs cités (161 K€) et à des travaux de sécurisation de l'alimentation électrique des installations (45 K€).

La section d'investissement fait ainsi apparaître un solde positif de 3 M€ (compris le résultat reporté 2015), qui permettra d'autofinancer les prochains investissements de ce budget.

Aucun nouvel emprunt n'ayant été contracté, la dette de ce budget annexe poursuit sa baisse pour atteindre 5 M€ à la clôture de l'exercice contre 5,4 M€ fin 2015. La capacité d'autofinancement brute atteint 1,3 M€, en hausse significative par rapport à 2015 (985 K€). La conjugaison de ces deux facteurs se traduit par une nette amélioration du ratio de désendettement de ce budget annexe, soit 3,8 années contre 5,5 en 2015.

Conformément à l'article L.2121-31 du code général des collectivités territoriales, il est demandé au conseil municipal d'approuver le compte administratif 2016 du budget annexe des parcs de stationnement ci-joint et tel que présenté ci-avant.

Voté sous la présidence de Mme Durruty.

M. le Maire ne participe pas au vote.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

M. Iriart, Mme Wagner s'abstiennent

Ont signé au registre les membres présents.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ  
CONFORME AU REGISTRE  
Par délégation du Maire,  
Dominique Foulon  
Directeur général adjoint